

L'inscription à l'Association Sportive suppose un engagement à participer toute l'année.

L'UNSS est facultative, cependant, dès lors que l'élève y est inscrit sa présence est obligatoire (**toute absence devra être justifiée**).

Pour toutes les activités, le tarif de l'adhésion est de 27euros. (licence + T-shirt,assurance et déplacements) Établir le chèque à l'ordre de l'A.S du collège Urfé.

Une autorisation parentale distribuée aux élèves sera à remplir et signer par les parents.

Les activités débuteront le LUNDI 23 septembre(sauf le handball qui débutera le vendredi 27 septembre. **L'inscription se fera sur le lieu et horaires de l'activité choisie.**

Les renseignements sont à demander à votre professeur d'EPS et des informations complémentaires seront données aux élèves sur les panneaux d'affichage du collège.

L'équipe EPS